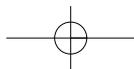
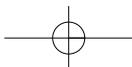




**Pour des Casques Rouges  
à l'ONU**

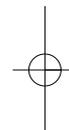




Nicole GUEDJ

**Pour des Casques Rouges  
à l'ONU**

le  
cherche  
midi



Direction éditoriale : Arash Derambarsh

© le cherche midi, 2009  
23, rue du Cherche-Midi 75006 Paris  
Vous pouvez consulter notre catalogue général et l'annonce  
de nos prochaines parutions sur notre site Internet :  
[www.cherche-midi.com](http://www.cherche-midi.com)



## Préface

Le projet porté par la Fondation Casques Rouges est généreux et vraiment utile. Je dirais même nécessaire.

Quand Nicole Guedj, qui a créé cette Fondation et qui la préside aujourd'hui, m'a demandé de lui apporter mon appui en acceptant d'en être l'un des parrains, j'ai dit « oui » sans l'ombre d'une hésitation. C'était d'abord pour moi une manière de lui montrer toute ma confiance et ma reconnaissance pour son engagement sincère et courageux en faveur des droits de l'homme. Ce qui m'a immédiatement convaincu dans sa démarche, qui exprime toutes

les valeurs d'humanisme que j'ai toujours défendues dans ma vie, c'est à la fois son réalisme et son audace.

Son réalisme d'abord : Nicole Guedj a bien compris que l'action humanitaire, qui s'est très rapidement et très largement développée ces dernières années, et qui est plus largement reconnue et soutenue par les opinions publiques, a besoin, pour être plus efficace et plus crédible, d'être plus structurée.

L'audace de sa démarche est également remarquable. L'une des grandes avancées éthiques et politiques qui marque aujourd'hui l'évolution des relations internationales, c'est la reconnaissance de l'impératif de la sécurité humaine et du principe de la responsabilité de protéger. Il est clair que cette grande avancée est confrontée, aussi bien dans les situations de conflit, comme au Darfour, que dans les situations de catastrophe naturelle, comme en Birmanie, à des difficultés politiques qui relèvent

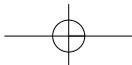
souvent d'une conception abusive du principe de non-ingérence. Nous constatons aussi que le recours à la logistique des armées pose problème.

Aussi l'idée défendue par Nicole Guedj de créer une force neutre, civile et purement humanitaire, sous l'égide des Nations unies, offrant des garanties de neutralité, obéissant à des règles consensuelles, est une idée importante, et toutes les bonnes volontés doivent être mobilisées pour la faire avancer, pour en rendre la réalisation possible.

Le combat engagé par Nicole Guedj est un combat important, je le soutiens, je continuerai à plaider inlassablement et de toutes mes forces en sa faveur.

**Abdou DIOUF**

*Ancien président de la République du Sénégal,  
Secrétaire général de l'Organisation  
internationale de la Francophonie*



## Introduction

Nous pouvions croire, les leçons du tsunami ou de Katrina tirées, que, les secours bien organisés, la logistique bien huilée, nous allions désormais assister à une déferlante de l'aide humanitaire spécialisée après une catastrophe majeure. Et puis stupeur, nous constatons chaque fois les mêmes errements. Certes, les hommes sont prêts à partir, le matériel existe, les colis sont disponibles, mais le manque de préparation et de coordination amène bien souvent davantage à compter les victimes qu'à sauver des vies.

Depuis quelques années, nous assistons à une professionnalisation des ONG, à une

sensibilisation de l'opinion publique. Nous pourrions appeler cela un progrès. Et il s'agit bien là d'un progrès. Mais soyons lucides. Au-delà de l'engagement des acteurs de terrain, de la médiatisation salvatrice des scandales oubliés et malgré la mise à disposition de moyens toujours plus importants, les crises se multiplient et leur règlement humanitaire ne se révèle pas toujours plus efficace.

Faut-il les citer? Le Cachemire, la Louisiane, l'Irrawaddy... et bien sûr l'Asie du Sud-Est touchée par le tsunami, où, deux ans après le drame, 70 000 Indonésiens vivent encore dans des baraquements de fortune en dépit des 350 millions d'euros collectés par les associations.

Dans un monde où l'on n'en finit plus d'évaluer notre empreinte environnementale et de calculer notre efficacité énergétique, n'est-il pas temps d'apprendre à organiser et gérer les «ressources humanitaires», les capacités matérielles comme les moyens humains?

Ne devons-nous pas nous poser la question d'une mondialisation qui permet le développement frénétique de nouvelles technologies de l'information et de la communication mais qui n'offre pas pour autant les liaisons nécessaires à l'organisation des secours après un cyclone ou un tremblement de terre ?

Nous avons pourtant largement les moyens d'inventer un humanitaire efficace et durable : un humanitaire qui sache optimiser les fonds alloués et surmonter l'écueil du gaspillage.

Depuis 1997, je préconise la création d'une « force internationale humanitaire de réaction rapide », baptisée Casques Rouges. Placés sous l'égide de l'ONU, ces « frères humanitaires » des Casques Bleus auraient vocation à organiser et coordonner l'action des secours sur un théâtre de catastrophe majeure.

Après le tsunami, le président de la République a, au nom de la France, fait cette

proposition à l'ONU. Son secrétaire général de l'époque, Kofi Annan, en a accepté le principe. Mais la pression médiatique retombée, qui se souvient encore de cette nécessité ?

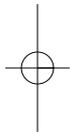
Par ce manifeste, je veux démontrer la nécessité et l'urgence de créer des Casques Rouges. Je veux faire plus que préconiser ou proposer. Je veux ALERTER.

Nous disposons déjà de l'essentiel, c'est bien là la raison de mon impatience. Pragmatique, fondé sur les principes d'action et d'efficacité, le projet des Casques Rouges correspond à une gestion simplifiée de l'action humanitaire et à une mutualisation des moyens humains et matériels existants. Je l'ai conçu ainsi : comme une professionnalisation, une modernisation, une systématisation des procédures d'intervention.

Comment le dire autrement : « Il y a URGENCE ! »

Je veux que ce manifeste marque une étape. Qu'il ancre le projet des Casques Rouges dans la réalité humanitaire. Qu'il déclenche un « accouchement » qui n'aurait rien de prématuré. Je veux démontrer par l'exemple ce que pourra apporter cette organisation dans le perfectionnement des secours d'urgence, leur liaison et leur force de frappe sur des sites de crise. Enfin, je veux donner foi à ce projet qui ne pourra voir le jour à l'ONU que par une large et forte mobilisation. En effet, les Nations unies ont l'impérieux devoir de garantir avec efficacité le droit au secours inscrit au rang des droits de l'homme.

Oui, l'action humanitaire doit changer d'ère, entrer dans l'âge adulte. Tout dans son histoire l'y conduit.





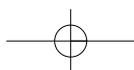
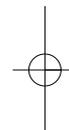
1

## Quand l'humanitaire de nos grands-mères devient impertinent



### **Une vieille idée, une belle idée**

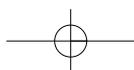
C'est dans l'histoire de l'Europe et de sa culture judéo-chrétienne que la pensée humanitaire telle qu'on la connaît aujourd'hui plonge ses racines. Ses prémices, son expression originale, nous les reconnaissons généralement dans ce qu'a été durant bien longtemps la charité chrétienne. Au Moyen Âge, ils se nomment bénédictins, cisterciens, franciscains, ordre de Malte. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Vincent de Paul fondera





de nombreuses congrégations vouées au service des malades, des pauvres, des orphelins, des personnes âgées, des victimes des guerres de Religion...

Tous ces hommes pratiquent la charité au nom de principes religieux : soulager les peines, aimer son prochain, aider les déshérités. Ces principes, ils les tirent de la Bible ou encore de l'« hymne à la charité », de Paul de Tarse : « J'aurais beau parler toutes les langues de la terre et du ciel, si je n'ai pas la charité, s'il me manque l'amour, je ne suis qu'un cuivre qui résonne, une cymbale retentissante. J'aurais beau être prophète, avoir toute la science des mystères et toute la connaissance de Dieu, et toute la foi jusqu'à transporter les montagnes, s'il me manque la charité, s'il me manque l'amour, je ne suis rien. J'aurais beau distribuer toute ma fortune aux affamés, j'aurais beau me faire brûler vif, s'il me manque la charité, s'il me manque l'amour, cela ne me sert à rien. » Ils les reprennent enfin de l'exégèse d'Augustin



qui, plus tard, en commentant la Bible, écrira l'une de ses plus belles phrases en faisant de la charité la base de toute action humaine : « Aime, et fais ce que tu voudras. »

C'est une vérité dans le contexte de l'époque. Au Moyen Âge, la charité chrétienne va représenter la première prise en charge institutionnelle de la souffrance humaine. C'est alors que l'on voit apparaître les premières techniques humanitaires, sous l'égide des institutions religieuses et des ordres monastiques : la lutte contre les épidémies et le soin aux victimes des combats lors des croisades, le combat contre la misère...

Toutefois, si nous parlons aujourd'hui du christianisme occidental comme étant le creuset historique du mouvement humanitaire, il ne faut pas que cela nous fasse ignorer les préceptes de charité qui guident le message religieux dans les livres sacrés de l'islam et du judaïsme. Ceux-là aussi nourrissent les

fondements de l'esprit humanitaire. « Ils te demanderont comment il faut faire l'aumône. Dis-leur : il faut aider : les parents, les proches, les orphelins, les pauvres, les voyageurs. Le bien que vous leur ferez sera connu de Dieu », est-il écrit dans le Coran. Il est encore dit : « Dieu ne vous punira point pour une parole inconsidérée dans vos serments, il vous punira pour les œuvres que vos cœurs ont refusé de donner avec charité. »

Ces principes religieux, si beaux soient-ils, si vrais soient-ils, ne vont bientôt plus suffire à guider l'homme.

### **Vers une nouvelle humanité**

Si les fondements idéologiques de la pensée humanitaire se retrouvent dans les préceptes religieux de solidarité et de charité, les bases intellectuelles sont à chercher dans la période qui va de la Renaissance aux Lumières, chez les philosophes et penseurs laïcs.

Les philosophes, représentants proclamés de ceux que l'on a appelés « les Lumières », vont s'attacher à redéfinir la notion d'amour de l'homme, hors de toute référence religieuse. C'est une nouvelle vision de l'humanité, fondée sur la raison et non plus sur la religion. Le bonheur et le progrès apparaissent à portée de main. La charité et les devoirs du croyant s'effacent pour donner naissance à l'universalisme et aux droits de l'homme représenté en tant qu'entité autonome et libre. Ainsi, dans l'article « Humanité » de l'*Encyclopédie*, Diderot représente la vertu d'humanité comme « un noble et sublime enthousiasme qui se tourmente des peines des autres et du besoin de les soulager ».

Le discours humanitaire qui commence à se structurer au XIX<sup>e</sup> siècle est l'héritier des bouleversements politiques qui traversent cette époque. La naissance de l'État de droit, des libertés civiles et politiques fait entrer l'Europe dans l'ère de la responsabilité

collective. On passe du principe d'un devoir moral individuel inhérent au for intérieur de chacun à une responsabilité sociale du « vivre ensemble ». Ce que l'on appellera plus tard « l'eupéanisation du monde » est à l'œuvre : l'esprit humanitaire s'impose au-delà des frontières européennes comme le fruit des idées et des valeurs progressistes du monde occidental. Mais l'heure est encore aux grandes idées, sans réelle application pratique. Il faudra attendre la révolution industrielle, l'essor démographique, l'expansion économique et, de façon ambiguë, les conquêtes coloniales et leurs principes civilisateurs pour que la question humanitaire trouve une réalité sur le terrain : avec les progrès de l'éducation, de l'hygiène et de la santé advient la prise de conscience de la nécessité sociale.

L'action humanitaire qui se met alors en place n'en est pourtant qu'à ses débuts. Imprégnée de paternalisme, fondée sur des doctrines évolutionnistes au service des intérêts

des puissances, les raisons qui l'animent ne sont pas forcément les bonnes. Mais il faut aussi avouer que c'est avec elle que va se développer pragmatiquement la première médecine de brousse sur les continents asiatique et africain. Un homme comme Eugène Jamot contribuera efficacement à lutter contre la maladie du sommeil en Afrique subsaharienne. C'est dans les laboratoires de l'Institut Pasteur de Brazzaville que ce médecin spécialisé dans les affections tropicales mène ses recherches sur un parasite qui, depuis 1895, ravage le Congo, l'Oubangui, l'Ouganda et l'Afrique de l'Est. Il finira par trouver un traitement efficace. Mais c'est surtout par la méthode qu'il met en place qu'il restera dans les mémoires : un dépistage systématique, des protocoles suivis à la lettre, des « formations » d'équipes spécialisées dans l'encadrement, le traitement ou la prospective... C'est ainsi qu'un homme, doté de moyens très limités mais d'une vision organisatrice, obtiendra des succès spectaculaires. Une leçon à retenir?...

L'action humanitaire se nourrit de ces héros éponymes qui introduisent des méthodes révolutionnaires en son sein, la faisant ainsi évoluer pour devenir non plus une chimère mais un véritable projet. Ainsi, Henry Dunant entre dans la postérité en créant en 1863 un Comité international de secours aux blessés, embryon du futur CICR.

La vocation de ce Genevois s'est nourrie de ses souvenirs du champ de bataille de Solferino, où, bouleversé par le spectacle des agonisants et des blessés abandonnés par des services de soins quasi inexistantes, il avait improvisé des secours pour soigner indistinctement les victimes des deux camps. Il relatera son expérience dans un livre *Souvenirs de Solferino*. La notoriété qu'il va acquérir à la suite de cette publication lui permettra de mettre en place une structure regroupant les principales avancées idéologiques constitutives du socle initial de l'action humanitaire moderne: le secours des victimes indistinctement de leur origine, la neutralité du sauveteur

sur les théâtres de guerre, de nouveaux moyens de pression sur les gouvernements, la constitution en pratique de sociétés de secours permanentes immédiatement disponibles sur les champs de bataille pour soigner les blessés et finalement une vision internationaliste et universaliste de ces sociétés de secours.

Dès 1864 et parallèlement avec la naissance du futur CICR, les premières sociétés nationales de secours aux blessés sont créées, composées de volontaires arguant de leur neutralité. Mais pour permettre à ces associations caritatives naissantes de mener leurs actions d'assistance, il leur faut un cadre juridique internationalement reconnu. C'est ainsi que, le 22 août 1864, les douze principales puissances de l'époque apposent leur signature à la pierre fondatrice du droit international humanitaire : la première Convention de Genève. Celle-ci sera complétée par trois autres conventions, des protocoles additionnels et de nombreux instruments juridiques internationaux.

Par la transnationalisation de son concept de sociétés de secours et par le cadre juridique dont elle se dote, il ne manque plus à la Croix-Rouge qu'un emblème, ce sera chose faite avec la croix rouge sur fond blanc. L'emblème du croissant rouge sera intégré dès 1876, puis finalement le cristal rouge en 2006 sera entériné pour ceux qui ne se reconnaissent ni dans le croissant ni dans la croix, tel l'organisme israélien Magen David Adom.

### **L'ONU pour répondre à la crise**

Pendant toute la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la Croix-Rouge domine la scène humanitaire. Ses prémices sont alors très prometteuses : durant la Première Guerre mondiale, ses moyens sont décuplés, ses effectifs explosent, elle s'illustre par son efficacité et reçoit pour son action le prix Nobel de la paix. Ses valeurs irriguent la création de la Société des nations et son projet de paix perpétuelle. Une communauté internationale commence à

se structurer autour de la notion de sécurité collective.

Cependant, la grande famine qui touche l'URSS en 1921 impose ses premières limites à l'organisation : en intervenant sur le terrain, la Croix-Rouge devient un prétexte diplomatique entre les États européens et le régime communiste qui l'utilisent à leurs fins propres. Mais c'est la Seconde Guerre mondiale qui marquera réellement les failles d'une organisation contrainte de se soumettre aux réalités politiques et guerrières de l'époque : en effet, comment imposer au monde des normes juridiques et humanitaires quand celui-ci devient le théâtre d'effroyables génocides ? Comment imposer le droit dans un contexte généralisé de non-droit où s'affirment les totalitarismes les plus destructeurs ? Les principes et valeurs de la Croix-Rouge et de la Société des nations sont bafoués. La poursuite du bonheur, la certitude du progrès, le *fair play* diplomatique... L'ère des belles idées humanistes est terminée.

Si la Croix-Rouge demeure et s'adapte comme elle le peut, la Société des nations est dissoute. Pour la remplacer, une nouvelle entité est imaginée : l'Organisation des Nations unies. Avec sa charte édictée en 1945 et la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948, l'ONU veut s'imposer comme le nouveau garant mondial du respect de la paix et des hommes. Sa vocation est universelle. Ses principes fondateurs reposent sur la volonté de régénérer les valeurs éclairées des Lumières, rappeler l'humanité à elle-même, et surtout faire respecter ces principes par la création d'institutions politiques et de pouvoirs régulateurs. Elle apporte un nouveau cadre pour la paix et la promesse d'une coopération internationale concrète et viable. Pour répondre à cette ambition, l'ONU a été construite autour de six grands organes politiques : l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, le Conseil de tutelle, la Cour internationale de justice et le Secrétariat général.

Mais la force d'idéal et la volonté pratique qui fondent l'ONU n'auront toutefois pas l'occasion d'être mises en pratique durablement. En effet, avec le déclenchement de la guerre froide et le partage du monde en deux blocs antagonistes, nous assistons à la relégation, pour un temps, de l'espoir d'une communauté internationale unie, puissante et pacificatrice. Cela n'empêche pas les toutes jeunes agences des Nations unies de réaliser un travail remarquable.

Citons quelques exemples. L'Organisation mondiale de la santé (OMS), créée en 1946, est pour sa part en charge de la coordination de l'action sanitaire mondiale, de la définition des programmes de recherche en santé, de la fixation des normes et des critères et de la mise à disposition d'un soutien technique aux pays en cas d'épidémie. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), créée en 1945, débute sa mission d'aide à la modernisation et à l'amélioration des pratiques agricoles, forestières et halieutiques dans

les pays en voie de développement. Un organisme entièrement voué à l'aide alimentaire sera également mis en place dès 1963 : c'est le Programme alimentaire mondial (PAM).

Quant au domaine humanitaire, deux agences onusiennes sont créées rapidement sous l'égide des Nations unies et sont encore aujourd'hui les figures de proue de l'action humanitaire onusienne. Il s'agit du Fonds international de secours à l'enfance, plus connu sous le nom d'UNICEF, et du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), destiné à préserver les droits des réfugiés.

La vocation humanitaire de l'ONU est scellée. Bien sûr, d'autres agences intergouvernementales pourraient être citées. Rappelons-nous seulement que toutes ont trouvé leur légitimité et leur utilité en participant à l'aide au développement. Mais étonnamment, aucun organe ne va être créé pour prendre en charge l'autre grande mission de l'action humanitaire : l'aide d'urgence immédiate.

### **Le droit d'ingérence : être hors-la-loi pour faire respecter la loi**

Parallèlement à ces institutions, un nouvel acteur va faire son entrée sur la scène internationale : la société civile. Ce sont les premières grandes associations humanitaires privées, que l'on qualifiera plus tard d'organisations non gouvernementales. C'est le début de la prise de position des acteurs économiques et sociaux sur la scène humanitaire, face à des pouvoirs publics dont l'action diminue progressivement. Cette prise de position ne fera que se confirmer jusqu'à dans les années 1970, où elle culminera.

Les ONG se tournent d'abord vers l'Europe sinistrée. En 1942, la famine en Grèce voit la création de l'Oxford Committee for Famine Relief (OXFAM). En 1945, c'est la Cooperation for American Remittances to Europe (CARE) qui apparaît et se consacre à l'envoi de colis. Paradoxalement, avec cette montée en force de nouveaux acteurs, l'un des problèmes qui

entravera plus tard la scène humanitaire commence à se faire sentir : le nombre de ces acteurs a considérablement augmenté en peu de temps et aucune structure ne coordonne leur action ni leur visée. L'ONU aurait bien cette vocation, puisqu'elle incarne de droit la communauté internationale, mais elle demeure pour l'instant muselée par la guerre froide.

La guerre froide, en paralysant les deux blocs rivaux, fait basculer l'action humanitaire sur un nouveau terrain : celui du tiers-monde. C'est l'époque des ONG « tiers-mondistes », de plus en plus présentes dans leur œuvre d'aide au développement, mais aussi de plus en plus impuissantes devant les situations d'urgence. Prises entre deux feux, évincées des théâtres d'un conflit qui s'embourbe, elles n'interviendront presque pas au Vietnam. Sous l'autorité d'une structure internationale forte et dotée de pouvoirs coercitifs, une intervention aurait peut-être été possible, mais le jeu politique de

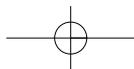
l'époque et la confrontation des souverainetés en présence n'ont pas permis alors à l'action humanitaire de répondre au désastre humain qui se jouait alors.

C'est dans ce contexte qu'apparaît le mouvement qui va tout changer dans l'histoire de l'humanitaire moderne : le « sans-frontiérisme ». Il est admis généralement que ce « nouvel humanitaire » naît au Biafra en 1968. Témoins d'une guerre oubliée, des médecins se relaient pour soigner les blessés et les victimes de la famine dans l'enclave sécessionniste du Nigeria. Bernard Kouchner, l'un des deux cents médecins sur place, veut changer la donne. Face à l'inaction des institutions classiques, impuissantes devant ce conflit interne, il écrit dans les médias, montre au monde ce qui ne devait pas être montré.

Pour la première fois, le pacte de neutralité, d'impartialité et de silence, consubstantiel de l'éthique humanitaire, est brisé. La morale de l'urgence et le militantisme l'emportent sur



les souverainetés nationales et les priorités politiques. Plus d'humanitaire à deux vitesses possible. Plus de compromis avec la souffrance. C'est une grande avancée.



## 2

### L'« humanitarimania »

En 1971, Bernard Kouchner et Mario Bettati fondent Médecins sans frontières. Désormais, on ne se contente plus de soigner. On témoigne, on dénonce. D'autres organisations suivent rapidement : Médecins du monde, Action contre la faim, Équilibre, Handicap International, le Secours islamique... Nous assistons à la naissance d'un courant humanitaire indépendant, libéré des logiques étatiques ou diplomatiques.

Dans les années 1970 puis 1980, la culture, les usages et les pratiques qui se mettent en place fixent pour longtemps les tendances du

paysage humanitaire : de l'implication, de l'inspiration, beaucoup d'humanisme, mais parfois aussi un manque d'efficacité et de discernement dans l'action. Ce sont surtout de nouveaux ressorts qui apparaissent : l'appel à l'émotion, la spectacularisation de la douleur, une confiance sans faille dans l'activisme, une certaine forme de messianisme même ; parfois, un discours qui se technicise, qui s'uniformise, la recherche d'un bruit médiatique continu... Les *french doctors* deviennent des nouveaux héros. C'est « l'humanitarimania ».

En 1979, ils dénoncent le sort des *boat people* vietnamiens qui quittent leur pays sur des embarcations de fortune. L'exposition médiatique est considérable. En Afghanistan, au Cambodge envahi par l'armée vietnamienne, ils sont sur le terrain. Plus de guerre sans image, plus de catastrophe sans appels aux dons. Le secteur humanitaire commence à pressentir l'incroyable force de l'opinion publique.

Au début des années 1980, un événement propulse l'action humanitaire encore plus loin : longtemps cachée, la famine qui s'est abattue en Éthiopie provoque un élan de générosité sans précédent lorsque des images d'enfants décharnés défilent sur les écrans. Les ONG s'emparent du phénomène médiatique pour ne plus le lâcher. Les dons affluent, les budgets explosent. Bob Geldof crée l'association Band Aid qui, avec le titre *We Are the World, We Are the Children*, récolte plus de 150 millions d'euros.

Le monde entier vibre d'émotion. L'espoir est immense. L'action humanitaire, qui atteint le paroxysme de sa popularité, paraît pouvoir tout changer. Changer l'homme.

Les guerres intestines meurtrières sont révélées. Les catastrophes naturelles qui secouent les pays en développement ne sont plus évacuées dans l'indifférence générale. En 1985, le séisme qui ravage le Mexique fait plus de 9 000 morts et des blessés. Cela provoque un mouvement d'opinion mondial et les ONG recueillent des milliers de dons.

Mais l'émotion et l'espoir, c'est insuffisant. Sur le terrain, au Mexique, l'organisation des secours laisse encore à désirer. Le manque de préparation, les erreurs de coordination détonnent avec l'ampleur du mouvement de générosité. Il y a comme un hiatus. Comme un décalage entre la prise de conscience de l'opinion, qui va désormais aller en s'accroissant, et la mise en œuvre de l'aide sur place.

Un peu plus tôt, en 1976, le gouvernement chinois avait minimisé l'ampleur du très violent séisme de Tangshan, non loin de Pékin, occultant le bilan et refusant l'aide internationale. L'opinion mondiale n'avait pas su tout de suite que 240 000 personnes avaient péri dans le drame.

Là encore, hiatus. De toute évidence, il manque quelque chose à l'action humanitaire d'urgence pour être davantage en prise avec le réel, pour être vraiment légitime, quel que soit le pays où les catastrophes se produisent. Elle a encore du mal à se structurer, à s'imposer.

Sur 1,2 million de tonnes d'aides alimentaires envoyées en Éthiopie, une grande partie finira entre les mains du pouvoir en place, qui s'en servira pour déplacer les populations. C'est la première crise de conscience sérieuse de l'humanitaire. Pas la dernière. De fait, encore une fois, aucun organe neutre mais investi d'une autorité légitime n'a pu apporter son contrôle ni sa caution sur l'utilisation des colis envoyés.

Et pour cause : l'époque est trouble. En toile de fond, ce sont la dépression et les premières manifestations d'une mondialisation dont on ne perçoit pas encore très bien les conséquences – politiques, économiques, sociales. La fin du communisme a laissé un terrain vacant à l'action humanitaire, qui prend en charge ses utopies et ses rêves dans un monde qui évolue bien vite.

Plus tard, dans les années 1990, nous assistons à une institutionnalisation politique de cette action. En France, Bernard Kouchner, à

la création de Médecins sans frontières et de Médecins du monde, devient secrétaire d'État puis ministre. Difficile de discerner la part de réengagement de l'État dans des problématiques humanitaires de nouveau considérées comme publiques, de la part de récupération d'une action qui apparaissait de plus en plus autonome et puissante.

### **L'humanitaire d'État**

En 1991, l'OCHA, le Bureau de coordination de l'action humanitaire, voit le jour. En 1992, c'est la naissance du Secrétariat général adjoint des Nations unies, en charge de l'action humanitaire et de la coordination des secours sur un théâtre de crise. Les nombreux acteurs ont besoin de davantage d'arbitrage, de coordination, pour que leur action porte ses fruits.

L'ONU a eu ce pressentiment. C'est à elle qu'incombe désormais la prise en charge de cet arbitrage. Mais cela ne suffira pas. L'humanitaire est, à l'époque, quelque chose de trop

émotionnel, trop sensationnel... Il n'a pas encore pris la mesure de sa nécessaire professionnalisation, de son besoin de supervision. Les moyens donnés à l'OCHA sont encore très limités. Pour l'instant, l'heure est aux belles images. Qui n'a pas en tête celle d'un ministre français sautant d'un cargo avec un sac de riz sur l'épaule, par une belle journée de 1992, sur les côtes somaliennes ? Qui ne se souvient pas de l'opération « bol de riz » alors lancée dans les écoles ? Ces images ont marqué nos esprits. Mais ont-elles suffi pour faire passer l'action humanitaire du temps de l'innocence à l'âge adulte ?

À la fin des années 1990, le monde humanitaire s'est définitivement institutionnalisé : on ne peut plus compter sans lui. Et surtout, il ne peut plus se passer de l'intervention simultanée des acteurs civils et des grandes instances institutionnelles mondiales, au premier rang desquelles l'ONU a retrouvé une place de premier ordre. Cette période marque le début d'une relation houleuse entre les ONG et les



autorités politiques, nationales et transnationales, entre collaboration et contestation.

C'est la naissance d'un « humanitaire d'État », porté par les grandes puissances réunies sous l'autorité de l'ONU. Il commence à être critiqué pour son interventionnisme dans les affaires des pays en développement.

S'il y a eu des critiques, il y aura aussi de très grandes réussites. En 2001, le prix Nobel de la paix, décerné à l'ONU, couronne ces succès. Il est vrai que quelque chose de très important s'est produit : une sorte de prise de conscience, ou – disons pour l'instant – de pressentiment, du rôle de chef d'orchestre humanitaire que doit tenir l'ONU.

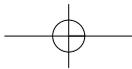
Au final, que peut-on conclure de cette aventure humanitaire ? Il y a eu beaucoup de terres promises au cours de l'odyssée. Il y a aussi eu des traversées du désert. Il faut rendre hommage à tous ceux qui ont œuvré pour que l'action humanitaire ait plus de légitimité, plus de poids, plus d'impact, dans les consciences



comme dans les faits. Ce qui compte, c'est la progressive montée en puissance de ce secteur et des valeurs qu'il porte.

La mondialisation, avec tous les doutes et les critiques qu'elle suscite, aura au moins entraîné une chose : la globalisation de l'action humanitaire. Aujourd'hui, tous les acteurs de la société en sont parties prenantes : le politique, le civil, l'économique, l'opinion... dans un seul but : sauver des vies. Préserver la part d'humanité en chacun de nous, et en chacune des victimes secourues. C'est bien là que tout le monde se retrouve. C'est la grande leçon que nous pouvons tirer de l'irréversible ascension du courant humanitaire et c'est dans cet esprit que je veux me situer.

Depuis le début de ma carrière professionnelle, j'ai souhaité œuvrer au service des autres, avec ce seul credo : sauver des vies. Mille, dix, ou même une seule. Parce que réussir à sauver ne serait-ce qu'une vie, c'est déjà sauver l'humanité, notre part d'humanité.





3

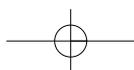
**Sauver une vie,  
c'est sauver l'humanité**



« Sauver une vie, c'est sauver l'humanité. »  
Cette phrase du Talmud, je me la suis souvent  
répétée. Il y a en elle quelque chose d'absolu et  
d'irréductible.

Pour moi, ce précepte est plus qu'un  
commandement religieux, c'est aussi une  
philosophie de vie.

Il m'a été donné, très tôt, de connaître ce  
sentiment rare d'arracher quelqu'un à la mort,  
de sauver une vie.



Au début de ma carrière, toute jeune avocate, j'ai exercé dans un cabinet spécialisé dans la défense des droits de l'homme. C'est ainsi que, à de nombreuses reprises, j'ai été mandatée pour rechercher des otages des juntas militaires, en Amérique du Sud, ou pour défendre la cause de prisonniers politiques en Turquie et ailleurs. L'une de mes missions m'a conduite, en 1981, en Uruguay, pour retrouver, avec quelques autres confrères, Mario Teti, enlevé par les généraux.

Je garde un souvenir précis de mes premiers jours à Montevideo : les chambres d'hôtel surveillées, l'annonce de l'élection de François Mitterrand à l'ambassade de France, le découragement des avocats qui m'accompagnaient et leur décision de rentrer en Europe... bredouilles. Incapable, pour ma part, de me résoudre à un tel échec, je décidai de rester sur ce sol hostile mais sur lequel Mario Teti était peut-être encore en vie.

Impétueuse et déterminée, quasiment acharnée, j'ai fini par obtenir un rendez-vous avec un des militaires de la junte, le général Raimundez. À l'issue d'un long entretien dont j'ai le vague souvenir qu'il avait trait à une nécessaire relance des échanges économiques entre la France et l'Uruguay, il m'autorisa à retrouver Mario Teti dans une prison militaire.

Après un trajet irréel dans un fourgon militaire, escortée d'hommes armés, j'ai été conduite dans un parloir au demeurant pas si différent de ceux de Fresnes ou de la Santé.

L'homme que l'on m'a amené ne correspondait en rien à celui qui avait habité mes pensées depuis des mois, celui pour lequel j'avais étudié l'espagnol en cours accéléré, celui que j'avais rêvé de libérer, celui que Miguel Estrella, célèbre pianiste lui-même ex-otage de la junte argentine, m'avait décrit comme un militant politique très engagé. J'ai rencontré un homme au corps maigre, au regard incrédule et à la voix calme. Cet entretien improbable m'a permis de mesurer le prix d'une vie. Je l'ai

rendu vivant aux yeux de sa famille, aux yeux du monde et à ses propres yeux. C'est tout le sens de mon engagement en faveur des droits de l'homme et des victimes. Il ne s'agit pas pour moi d'accomplir un exploit. Il s'agit de m'accomplir tout simplement.

Les années ont passé. Mes combats m'ont menée du barreau de Paris aux salles d'audience d'Istanbul pour les procès du parti TKP, des pavés des rues de Vienne pour manifester contre la peine de mort à ceux de la place Vendôme pour endosser les habits de secrétaire d'État aux Droits des victimes.

À peine nommée, un petit garçon est enlevé dans l'ouest de la France. Il s'appelle Jonathan. Ses parents me pressent de venir sur le lieu de sa disparition pour m'assurer que tout est réellement mis en œuvre pour le retrouver. Sur place, je confirme la mobilisation des services de police et de gendarmerie. Je garantis que le maximum est fait pour le retrouver. J'en ai

alors l'intime conviction. Un mois plus tard, le corps de l'enfant est retrouvé dans le périmètre même où se sont déroulées les recherches. Je suis alors forcée de constater que les moyens déployés n'ont pas suffi, que nos méthodes ont failli. J'éprouve le sentiment confus de porter la responsabilité d'agir.

Quelques mois passent et Pierre Bellanger, président de Skyrock, m'informe de pratiques innovantes employées au Canada et aux États-Unis pour rechercher les enfants disparus : le dispositif Amber Alert. Je me rends sur place pour rencontrer les services de police canadiens et prends la décision de transposer Amber Alert en France. De retour au ministère, je me heurte, contre toute attente, à beaucoup de scepticisme, de frilosité et d'irresponsabilité. Le groupe d'experts réuni à ma demande me remet même un rapport négatif... Il m'a toujours semblé que, à refuser d'agir pour sauver ne serait-ce qu'une vie, nous pouvions devenir criminel. Il m'aura fallu passer outre et

combattre, sans relâche, l'avis de technocrates réfractaires à toutes démarches innovantes, faire face à de nombreuses contraintes administratives, pour concevoir le modèle français de l'« Alerte enlèvement », qui ne sera d'ailleurs officiellement mis en place qu'en février 2006 par le garde des Sceaux de l'époque...

Depuis sa mise en place, son efficacité est incontestable mais j'ai souhaité aller plus loin, en étendant son utilisation à la sphère Internet pour résolument mettre toutes les chances du côté des victimes. Orange, Free, SFR, Google, Yahoo!, Microsoft mais aussi Dailymotion, blog-Spirit, l'Association des services Internet communautaires et Silicon Sentier m'ont suivie pour constituer le Collectif e-@lertenlèvement. Cette initiative française est une première mondiale. En instantané, plus de 15 millions d'internautes peuvent désormais être informés et relayer l'alerte! Gageons que ce dispositif finira par dissuader les ravisseurs d'enfants.

## **Mon combat pour la création des Casques Rouges**

Le désir de sauver des vies m'a toujours animée. Cela fait partie de moi. Le temps a passé depuis l'Uruguay et je ne suis plus secrétaire d'État au Droit des victimes mais cela reste ma ligne de conduite, celle dans laquelle s'inscrit mon combat pour la création des Casques Rouges. En effet, je plaide pour la mise en place d'une « force internationale humanitaire de réaction rapide » destinée à organiser et coordonner l'action des équipes de secours intervenant, dans l'urgence, sur un théâtre de catastrophe majeure.

Nous ne pouvons plus laisser de côté tous les défis auxquels le combat humanitaire doit faire face. Depuis les années 1990, nous assistons à une fragmentation de la violence : les conflits locaux se multiplient, se complexifient, mêlant des considérations d'ordre politique, ethnique, religieux, économique et générant

des situations humanitaires de plus en plus dramatiques. Plus un mois sans une catastrophe naturelle quelque part dans le monde : tremblement de terre, ouragan, sécheresse, inondation, tsunami... Et cela souvent dans ces mêmes zones touchées par des conflits internes. Nous ne pouvons pas nier que certaines populations soient plus exposées que d'autres. De 2000 à 2005, près de 300 millions de personnes ont été victimes de catastrophes naturelles et près de 78 000 y ont trouvé la mort. Et c'est effectivement l'Afrique subsaharienne et la zone est de l'Asie et du Pacifique qui ont payé le plus lourd tribut.

Ce n'est pas un hasard si l'action environnementale rejoint de plus en plus la problématique de l'action humanitaire. La vulnérabilité de l'humanité nous renvoie à la fragilité de la planète. Je le répète, alors qu'aujourd'hui on n'en finit plus d'évaluer notre empreinte environnementale et de calculer notre efficacité énergétique, comment interpréter le fait

qu'il n'existe aucune régulation ni aucune gestion des « ressources humanitaires », des moyens matériels comme des moyens humains? Comment ne pas nous interroger sur une mondialisation qui permet le développement frénétique de nouvelles technologies de l'information et de la communication mais qui ne sait pas relier les secours après un cyclone ou un tremblement de terre? Aucun mécanisme international n'a été mis en place, pour l'instant, afin d'affronter des désastres humanitaires de plus en plus globaux.

### **Les Casques Rouges, frères humanitaires des Casques Bleus**

C'est dès 1997 que j'ai imaginé le projet des Casques Rouges, ces frères humanitaires des Casques Bleus, voués à renforcer, sous l'égide de l'ONU, les capacités d'intervention des acteurs humanitaires et à mieux coordonner leur action sur le terrain. À cette époque, lorsque j'ai commencé à parler des Casques



Rouges, personne ne percevait encore une telle nécessité. Je prêchais dans le désert.

Mais aujourd'hui, la donne a changé. Il y a eu le tsunami, il y a eu Katrina, il y a eu Nargis et bien d'autres catastrophes. À partir de 2004, un basculement s'est produit. Plus que jamais, tous les acteurs de l'humanitaire ont pris conscience de l'urgence de la situation. Et plus que jamais, comme je viens de le montrer, ces acteurs cherchent une façon de remédier à la multiplication et à la globalisation des catastrophes. Et j'ai la certitude que les Casques Rouges constituent la solution la plus aboutie pour remédier à la situation. Nous n'en sommes plus au stade de l'idée. Durant toutes ces années, j'ai eu le temps de nourrir ce projet, de le bâtir, de lui donner des bases solides et concrètes. C'est tout un schéma directeur, économique et technique que j'ai déjà modélisé, tracé, viabilisé.

C'est sous les auspices de la communauté internationale que j'ai imaginé les Casques



Rouges. À l'image des Casques Bleus, créés pour répondre précisément à la crise du canal de Suez, les Casques Rouges doivent faire face aux nouveaux besoins humanitaires.

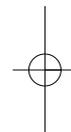
En 1956, Lester Bowles Pearson, ancien Premier ministre canadien, a su proposer le projet d'une force d'intervention neutre pour rétablir la paix dans des situations de conflit armé. Il a su convaincre la communauté internationale. À présent, il est fondamental de la persuader de l'impérieuse nécessité de la création d'une force d'intervention neutre, capable de faire face aux exigences de l'intervention humanitaire d'urgence. L'ONU est peut-être l'objet de critiques, mais elle demeure la seule structure légitime pour accueillir une mission de coordination internationale.

Le monde humanitaire n'a pas tant besoin de davantage de dons. Il n'a pas non plus besoin d'un acteur de plus : les ONG et les agences intergouvernementales accomplissent



déjà un travail considérable. Et encore moins d'une nouvelle philosophie. Il n'y en a qu'une qui vaille : sauver des vies.

Ce dont le monde humanitaire a besoin, c'est d'encadrement, de coordination, de régulation, de structuration, de veille. Il lui faut une « intelligence humanitaire » pour unifier son action et la rendre optimale. Comment ? En créant des Casques Rouges. Rouges, comme la couleur des secours.



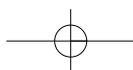


4

**Comme un coup d'épée  
dans le typhon**



Trois événements dramatiques survenus sur notre planète ces dernières années sont autant de cas d'école: le tsunami, qui dévasta l'Asie du Sud-Est en décembre 2004, l'ouragan Katrina, qui inonda la Louisiane en août 2005, le cyclone Nargis, meurtrier pour la province birmane de l'Irrawaddy en mai 2008.



## **Le tsunami : la prise de conscience collective**

Au lendemain de Noël, le 26 décembre 2004, un raz-de-marée submerge les rivages de l'Asie du Sud, des Maldives à l'Indonésie, en passant par l'Inde, le Sri Lanka et la Thaïlande. Le bilan est terrible : 230 000 morts et disparus, dont 8 000 touristes occidentaux, et plus de 2 millions de déplacés.

Le tsunami, je l'ai vécu de très près. Alors secrétaire d'État au Droit des victimes, j'ai été chargée d'accueillir les rescapés français. Difficile de décrire ce que l'on croise dans le regard de ceux qui ont frôlé la mort, perdu un enfant ou un parent, parfois même les deux, en quelques minutes.

Ce désespoir m'a certainement donné l'énergie et la force de persuasion pour convaincre le président de la République de proposer la création des Casques Rouges à l'ONU...

Après le tsunami, le phénomène médiatique est sans précédent. Les images de la catastrophe sont relayées en boucle par les chaînes occidentales et sur Internet. Elles provoquent une vague de générosité planétaire : plus de 12 milliards d'euros de dons. Une première dans l'histoire humanitaire. Par son ampleur, sa rapidité et cette exceptionnelle mobilisation planétaire. Les médias aussi participent au mouvement. Les nouvelles technologies émergent au cœur du système. Leur rapidité et leur réactivité répondent à la soudaineté et à l'ampleur de la catastrophe. Le SMS s'avère être un précieux outil de récolte de fonds.

Cette immense générosité s'accompagne d'une vision plus comptable de la solidarité. C'est une approche gestionnaire qui prime désormais l'approche émotionnelle. Le monde humanitaire semble être entré dans une nouvelle ère. Médecins sans frontières annonce, et cela ne s'est jamais vu, son refus de dons supplémentaires, estimant en avoir reçu suffisamment à consacrer au tsunami. J'applaudis

la décision de cette grande ONG, qui a ainsi pointé du doigt une question éthique fondamentale de l'action humanitaire : celle de la difficile affectation des dons et plus généralement de la gestion des ressources financières.

Pour faire face à cette situation, nous avons pourtant nommé, en Conseil des ministres, un délégué interministériel à l'aide de la France aux États affectés par la catastrophe du 26 décembre 2004 : Jean-Claude Mallet. Pour ma part, je me félicitais de la mise en place de cette mission qui allait dans le sens d'une meilleure coordination et d'une meilleure évaluation des ressources. Près de 60 millions d'euros de crédits budgétaires avaient alors été mobilisés d'emblée et distribués selon les besoins. Malheureusement, il nous a fallu constater, *a posteriori*, que cette initiative, excellente dans le principe et dans sa réalisation, était restée trop ponctuelle. Et en 2007, la Direction générale de la coopération



internationale et du développement reconnaissait les carences en matière de coordination.

Comparée à l'élan de générosité suscité, la leçon du tsunami est amère. Le tsunami a bien entraîné une prise de conscience collective : celle d'un système humanitaire insolemment riche de moyens et de technologies mais plus que jamais en mal d'efficacité.

Nous avons d'abord recensé les difficultés logistiques. Des experts ont ainsi rappelé lors d'une table ronde post-tsunami, en juin 2005, le peu de moyens de transport pour déployer les dispositifs, l'encombrement des infrastructures aéroportuaires et routières, l'absence de cellules de crise dans les aéroports, l'incapacité à s'organiser dans la durée, la lenteur de l'approvisionnement sur place et l'engorgement des points d'entrée de l'aide et des lieux de stockage.

Arnaud Fraisse, de Secouristes sans frontières, et Jean-Yves Lescazes, du Secours

catholique, ont également mis en lumière les difficultés rencontrées sur le terrain. D'abord, le complexe recensement des victimes a causé retard et gêne dans l'organisation et le déploiement des premiers secours. Ensuite, l'instabilité politique des régions touchées a compliqué la définition des actions à mener. L'insuffisance, voire l'absence de communication avec les autorités locales a également pesé sur la mise en œuvre de l'aide. Enfin, la disparition des cadastres a considérablement bloqué les processus de reconstruction...

Un an, deux ans plus tard, et même encore aujourd'hui, des critiques sont émises. Et pour cause. Deux ans après le drame, en 2006, 70 000 Indonésiens vivaient encore dans des baraquements de fortune, en dépit des 350 millions d'euros collectés par les associations auprès des particuliers. Des bateaux inadaptés à la pêche locale ont été livrés. Dans le port indonésien de Belawan, des conteneurs d'aide ont pourri au soleil...

En résumé, le tsunami, malgré tous les désespoirs mais aussi les espoirs suscités, n'a rien fait naître de concret. Le projet des Casques Rouges a bien été lancé, mais deux ans plus tard...

### **Katrina : l'exemple occidental**

... Une nouvelle catastrophe majeure. Elle nous éloigne des rives des pays du Sud pour nous confronter aux problèmes du système humanitaire dans les pays développés.

Le 29 août 2005, aux alentours de 11 heures, le cyclone Katrina atteint la ville de La Nouvelle-Orléans, en Louisiane. Aucune raison *a priori* pour que les États-Unis aient des difficultés à réagir. Aucune raison de douter de la force de frappe des secours américains. Aucune raison de s'alarmer. Mais au final... un terrible bilan : 1 836 morts et 705 disparus. La Nouvelle-Orléans, envahie à 80 % par les eaux, est en grande partie dévastée. La population entière



est sinistrée et se réfugie, des jours durant, dans un stade faisant office d'abri, sous le regard médusé de l'opinion mondiale. 86 milliards de dollars de réparations. Comment cela a-t-il pu se produire ?

Catastrophe naturelle, Katrina est surtout une catastrophe technique, une catastrophe logistique. Une catastrophe qui aurait pu être évitée. Car ce n'est pas tant l'ouragan qui a entraîné la disparition de plus de 2 500 personnes. Ce jour-là, c'est l'absence d'une veille efficace et la défaillance en chaîne du système d'alerte qui ont tué et détruit.

C'est le manque de prévision et d'information qui a empêché les pouvoirs publics d'anticiper la rupture des digues, cause de l'inondation de la région. C'est le manque de réactivité qui a, par la suite, rendu impossible l'acheminement de secours adaptés sur les multiples théâtres du drame. Et c'est enfin le manque de régulation entre les différentes instances institutionnelles qui a enlisé



la situation et provoqué des dégâts encore aujourd'hui visibles.

Face à cette catastrophe naturelle, qui apparaît comme l'une des plus destructrices de l'histoire des États-Unis, les pouvoirs publics américains se sont révélés paralysés par le manque de communication à tous les échelons : local, fédéral mais aussi au plus haut niveau de l'État. C'était la confusion. Beaucoup reprocheront à l'Administration Bush d'avoir « sacrifié » la sécurité de ses concitoyens au spectre d'actions terroristes potentielles, préférant refuser l'aide internationale plutôt que de s'ouvrir largement aux différentes formes de secours.

Le risque était connu. Il était parfaitement intégré. Différents exercices de simulation avaient été, à maintes reprises, organisés dans les régions concernées. Quelques jours avant la catastrophe, les experts du National Weather Service, le service de météorologie des États-Unis et du National Hurricane Center, le centre

d'étude des ouragans, avaient identifié clairement la menace et les risques encourus par les États du Mississippi, de la Louisiane et de l'Alabama. Mais, malgré cette conscience du danger, le système n'a pas fonctionné. Les autorités locales, responsables par subsidiarité de l'organisation des secours, ont vite été débordées. Et l'administration fédérale n'a pas su intervenir à temps pour prendre le relais des pouvoirs locaux. Le rapport d'enquête de la commission parlementaire parlera plus tard d'une « paralysie de l'initiative ».

Derrière le réel problème de coordination et de communication entre toutes les parties prenantes – à qui aucun état-major n'a pu donner de directives concrètes pour agir efficacement dans l'urgence –, je vois surtout un immense défaut de préparation. Nous disposions de toutes les informations nécessaires et nul n'a su réagir. Comment, dans le pays le plus puissant du monde, toutes les variables d'une crise sans précédent ont-elles pu être

défectées sans qu'un plan d'ampleur soit mis en place instantanément ?

Le constat est sans appel : même les pays les plus industrialisés peuvent avoir besoin d'un soutien extérieur, d'un accompagnement tout au long de la crise, de professionnels pour gérer, sans passion ni biais idéologiques, les situations de catastrophes humanitaires. Or, le seul acteur suffisamment légitime pour intervenir à la fois dans l'anticipation d'un tsunami en Asie du Sud-Est et la préparation d'un cyclone en Louisiane est sans conteste l'ONU.

De nombreux observateurs me répondront que l'aura de l'ONU n'est plus la même qu'autrefois, que son autorité est bien souvent bafouée, que, pour nombre de pays, il s'agit encore d'une institution tout à la solde des grandes puissances. À supposer que ce soit le cas, quel acteur dispose aujourd'hui d'assez d'autorité pour prétendre coordonner des secours à l'échelle mondiale ? Seule l'ONU – et les experts qu'elle a le pouvoir de réunir en son nom – a

potentiellement la force de frappe et le surplomb nécessaires pour aider tant les États-Unis que le Sri Lanka.

Si les Casques Rouges avaient existé, investis de la légitimité naturelle de l'ONU – une légitimité régénérée par leur propre création –, ils auraient été présents sur les lieux dès la détection du danger et auraient organisé pragmatiquement les secours, sans jamais perdre de vue les enjeux de subsidiarité entre les autorités locales et l'État fédéral.

### **Nargis : l'impuissance humanitaire**

Un troisième désastre naturel nous ramène en Asie. C'est le cyclone Nargis, qui a frappé les côtes du Myanmar avec des vents allant à plus de 200 km/h, le 2 mai 2008.

Selon la junte birmane, cette catastrophe aurait entraîné plus de 130 000 morts et disparus. Les Nations unies ont avancé le chiffre de

1,5 million de sinistrés. Un bilan certainement sous-estimé. En moins de quelques heures, les principales infrastructures des régions de l'Irrawaddy et de l'ancienne capitale ont été détruites. Ce qui s'est passé au Myanmar est tristement historique. Obsédée par la crainte de voir son territoire pénétré par des puissances occidentales, la junte en a, pendant près de trois semaines, refusé l'accès aux travailleurs humanitaires. Les navires militaires transportant les moyens de sauvetage n'ont pu accoster et les secouristes envoyés par les ONG sont restés aux portes du pays alors que des milliers de victimes périssaient dans les terres. Les caméras du monde entier ont dû, pour leur part, se contenter de stationner à l'aéroport de Rangoun.

Manifestement, le pouvoir en place était prêt à tout pour préserver son «intégrité». Au pire donc, de toute évidence... Rappelons ici que le droit international reconnaît un droit d'accès aux populations victimes seulement

dans le cas de conflits armés. En situation de catastrophe naturelle, seul le pays victime a autorité sur l'organisation des secours. Peu importe les conséquences. Qu'il en soit capable ou non. Qu'il s'offre le luxe de refuser l'aide étrangère, c'est son droit le plus absolu et la Birmanie a su le revendiquer! Et quand bien même la législation internationale autoriserait une intervention extérieure, comme celle des Casques Bleus, elle serait tardive et donc obsolète. Parce que la morale de l'urgence n'est absolument pas compatible avec les processus décisionnels actuels de la communauté internationale. En effet, l'intervention des Casques Bleus doit faire l'objet d'un vote à l'unanimité au Conseil de sécurité. Et cela prend du temps... beaucoup de temps. Un seul veto émis par un des membres permanents peut arrêter les négociations... Alors, dans l'extrême urgence, c'est évidemment inconcevable.

C'est un tableau bien noir de l'impuissance humanitaire que le cas birman met en lumière.

Ou plutôt d'une déperdition de volontés et d'énergies. Jusqu'à ce qu'un événement se produise et crée un précédent. En effet, au bout de trois semaines, Than Shwe, le chef de la junte birmane, va accepter de négocier un déploiement de l'aide occidentale sur son territoire. Et l'interlocuteur qu'elle choisit, le seul qu'elle admet, c'est Ban Ki-moon. En d'autres termes, l'ONU... Ce n'est que par son entremise que la junte acceptera d'ouvrir progressivement le pays aux secours étrangers.

Une fois encore, j'enrage, car j'imagine combien la situation aurait pu être différente avec les Casques Rouges, force neutre de l'ONU.

### **Il est venu, le temps de l'action**

Après le tsunami, après Katrina, après Nargis, j'ai pourtant une certitude. Désormais, les consciences se sont éveillées. Nous ne pouvons plus fermer les yeux. Il va falloir agir. Pour qu'enfin le droit humanitaire entre dans

l'âge adulte. Pour que tout cela ne soit pas juste un coup d'épée dans le typhon.

Secrétaire d'État aux Droits des victimes, j'ai intégré la proposition des Casques Rouges dans un plan d'actions, adopté en Conseil des ministres du 29 septembre 2004. Le 31 décembre, à l'occasion de ses vœux télévisés, le président de la République la rendait publique. Quelques jours après, le 5 janvier 2005, Jacques Chirac la transmettait, en ces termes, au nom de la France, à Kofi Annan :

*« Monsieur le Secrétaire général,*

*« Le terrible cataclysme qui vient de frapper les pays de l'océan Indien place aujourd'hui le monde devant l'exigence impérieuse d'une solidarité effective entre les plus riches et les plus démunis.*

*« Les Nations unies ont su réagir dans ces circonstances exceptionnelles, en se*

*portant à la tête d'une mobilisation sans précédent de la communauté internationale. Soyez assuré du soutien total de la France aux initiatives que vous prendrez afin d'assurer la coordination – et donc l'efficacité – des efforts de tous les États et de toutes les organisations, internationales ou non gouvernementales.*

*« Au-delà de l'urgence humanitaire, la France et l'Union européenne ne ménageront pas leurs ressources, humaines et financières, afin de soutenir les efforts visant à lancer aussitôt que possible le processus de reconstruction des zones frappées par cette catastrophe.*

*« Je voudrais également vous confirmer mon intention de promouvoir la création d'une "force internationale humanitaire" dont la situation actuelle illustre, une nouvelle fois, la nécessité. Dans mon esprit, il ne s'agit pas de construire une nouvelle*

*organisation internationale dotée de moyens permanents mais d'établir un réseau international, dont l'animation reviendrait, comme il se doit, aux Nations unies.*

*« Cette "force" consisterait dans l'identification d'unités nationales mobilisables et projetables sans délai sur les zones de crise. Les unités, préidentifiées dans chaque pays et composées de spécialistes de l'urgence (sécurité civile, médecins, ingénieurs, etc.), devraient disposer de moyens logistiques adaptés. Auprès du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU, serait créée une structure permanente de coordination et d'alerte. Enfin, pour permettre à tous les États de mettre à disposition des personnels, les opérations de cette force devraient être financées sur le budget de l'Organisation, traduisant ainsi un engagement équitable et sur le long terme des États. Ce sont là des propositions préliminaires, évidemment ouvertes à la discussion.*

*« Cette force devrait pouvoir s'appuyer sur des centres régionaux. À cet égard, la France propose à ses partenaires européens un renforcement des capacités de réaction de l'Union. Ainsi, les Nations unies pourraient-elles compter sur un pôle européen disposant de ressources préalablement identifiées et d'équipes entraînées à travailler conjointement. Je ne verrais que des avantages à ce que les formations et les exercices mis en œuvre dans le cadre de ce pôle européen soient ouverts à des personnels d'autres continents.*

*« Je compte proposer aux partenaires de la France au sein de l'Union européenne de porter ensemble, dans le cadre des Nations unies, cette initiative. »*

Cette initiative a suscité tellement d'espoirs pour tous ceux qui, comme moi, ont cru à l'avènement d'un nouvel humanitaire ou plutôt d'une nouvelle façon de faire de l'humanitaire.

Enfin une réflexion collective autour de la création des Casques Rouges voyait le jour. Et elle a vraiment pris corps, le 4 février 2005, avec la réponse du secrétaire général de l'ONU :

*« Monsieur le Président,*

*[...] J'ai noté avec le plus grand intérêt que vous avez fort opportunément proposé de créer une "force humanitaire internationale". En effet, la catastrophe qui nous affecte actuellement a mis en évidence la nécessité de disposer d'un mécanisme permettant de réagir rapidement et efficacement à des désastres similaires dans l'avenir où que ce soit dans le monde. Les États membres l'ont réaffirmé dans la résolution de l'Assemblée générale sur le désastre du tsunami, en me demandant d'étudier la possibilité de créer des dispositifs de réserve qui renforceraient les capacités d'intervention rapide. »*

Et c'est à la diplomate Costanza Adinolfi, ancienne directrice de l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO), que Kofi Annan a confié cette étude.

J'étais alors convaincue d'avoir réussi et certaine que plus une catastrophe humanitaire ne serait gérée comme avant. On ne se contenterait plus de faire tout notre possible mais l'on serait, au contraire, capable de garantir le meilleur. Et pour cause, les ambassadeurs des Casques Rouges n'étaient autres que Jacques Chirac et Kofi Annan...

Je n'ai pas besoin de dire que j'aurais imaginé la réflexion plus rapide et concluante. Mais, comme souvent, les choses ne vont pas aussi vite qu'il le faudrait.

À ce jour, ma détermination reste entière et je continue à me battre pour cela, notamment en consacrant l'essentiel de mon énergie à la Fondation Casques Rouges que j'ai créée en 2006.

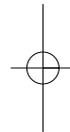
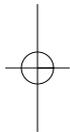
Une étape reste à franchir : l'entrée des Casques Rouges à l'une des prochaines Assemblées générales des Nations unies. Et c'est Nicolas Sarkozy qui pourrait porter, dans cette enceinte, cette initiative française en notre nom à tous.

Le président de la République a manifesté, à maintes reprises, sa préoccupation face aux conséquences du changement climatique sur la planète. L'Organisation mondiale de l'environnement qu'il appelle de ses vœux devra prendre en compte l'impact des bouleversements environnementaux sur les catastrophes naturelles et inscrire son action dans un nouveau mode de gouvernance humanitaire.

Je me plais à rappeler que la France est le pays des droits de l'homme. Nous devons le prouver en toutes occasions. L'opportunité sera donnée, à notre pays, d'incarner à nouveau les valeurs exemplaires de solidarité et d'humanité.

Mais, bien sûr, ce projet dépasse le seul intérêt de la France et nous avons aussi besoin du soutien du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, doté d'une vision organisationnelle d'exception et de son secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, John Holmes, particulièrement engagé en faveur d'une meilleure coordination de l'action humanitaire.

Les Casques Rouges tireront leur légitimité d'une double paternité. C'est avec le pays des droits de l'homme comme père fondateur et l'ONU comme mère nourricière qu'ils auront la légitimité de garantir le droit au secours à toutes les populations du monde.



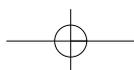
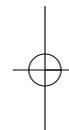


5

**L'humanitaire n'échappe pas  
à la crise**



Après le messianisme triomphant des années 1970 et 1980 et une décennie 1990 transitoire, le XXI<sup>e</sup> siècle laisse le monde humanitaire face à ses doutes. Le constat que je fais aujourd'hui est clair : malgré ses réussites indubitables et les idéaux qu'il poursuit, les voix s'élèvent – plus nombreuses chaque jour – pour mettre l'humanitaire à l'épreuve de la critique, pour s'interroger sur son système, pour révéler ses limites.



Ces voix, ce sont celles des journalistes, des chercheurs, des observateurs. Le journaliste suisse, Richard Werly, a publié un ouvrage sur les ratés de la prise en charge du tsunami. Le chercheur Marc-Antoine Pérouse de Montclos, de l'Institut de recherche pour le développement, s'est, lui, interrogé sur les dérives marketing du monde humanitaire. Immanuel Wallerstein, sociologue, et Jean Bricmont, chercheur en physique théorique, ont écrit ces dernières années sur la collusion entre les ONG et le nouveau colonialisme européen. Nombreux sont ainsi ceux qui pointent du doigt un *charity business* qui emprunte désormais plus à des logiques financières et publicitaires qu'à la morale d'une action gratuite.

Dans l'ensemble, ce n'est pas tant la mise en place de nouvelles techniques de communication qui est visée. Lorsque des ONG comme Médecins du monde ou le Secours populaire lancent leur blog, en 2006, pour présenter leur travail de terrain et récolter davantage de dons,

les observateurs applaudissent franchement. Et c'est bien normal, puisque ces outils permettent de nouer de nouveaux liens avec les citoyens ou encore de montrer concrètement l'utilisation faite des fonds. D'ailleurs, ma Fondation Casques Rouges travaille au projet de création d'une Web TV humanitaire mondiale, qui permettra aux acteurs humanitaires de partager leurs expériences et de promouvoir leurs actions auprès du grand public. Pour plus d'interactivité, de popularité et de dynamisme.

Ce qui choque aujourd'hui, c'est avant tout la façon dont l'humanitaire est brandi par les États comme alibi à l'action diplomatique, voire militaire. N'oublions pas que l'intervention des États-Unis en Irak a d'abord été présentée dans les médias sous le couvert de l'action humanitaire. Jean-Christophe Rufin, ancien président d'Action contre la faim, a même parlé de la « gâchette humanitaire » américaine pour définir le recours du Pentagone au FAO.

Pour les autres, le droit d'ingérence est devenu synonyme de néocolonialisme occidental.

Ce qui revient dans ces critiques, dans ces interrogations, c'est la vision d'un humanitaire « prétexte ». Un humanitaire qui fait peur. Des lobbies économiques, des courants religieux intégristes, des mouvements politiques ont aujourd'hui leur ONG. La limite entre le politique et l'humanitaire a cessé d'être étanche. L'action humanitaire est perçue comme un moyen de faire passer des logiques de puissance, ce qui complique à l'extrême le travail des « vraies » ONG sur le terrain.

Il est intéressant de souligner que les critiques qui secouent le monde humanitaire sont loin d'être uniquement exogènes. Il y a aussi les interrogations qui viennent de l'intérieur. Des acteurs humanitaires eux-mêmes. Ce sont celles de Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières, en France, ou de Hugh Goyder, ancien dirigeant d'OXFAM, en

Grande-Bretagne. Ceux-là n'hésitent pas à faire « la critique de la raison humanitaire », pour reprendre le titre d'un ouvrage collectif auquel ils ont participé. Nous pouvons encore citer Hugo Slim, directeur de recherche au Centre pour le dialogue humanitaire à Genève et ancien membre d'OXFAM et de Save the Children. Pour ces derniers, qui sont les premiers concernés, l'humanitaire actuel traverse une « crise de maturité ». Nous le savons, c'est l'envers de la mondialisation de l'humanitaire. Car si ses valeurs sont aujourd'hui universelles, sa financiarisation, sa marketisation et sa récupération le sont également. Et nous ne pouvons que constater, avec une certaine amertume, que le sens du mot « humanitaire » se brouille de plus en plus, perd de sa force.

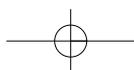
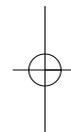
Crise de légitimité. Crise d'efficacité. Crise de maturité. Nous sentons bien qu'aujourd'hui, pour le monde humanitaire, c'est la fin de l'innocence. Mais ce n'est pas pour cela que nous devons en rester là et nous enfermer dans un

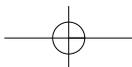
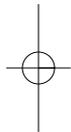
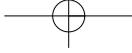
constat pessimiste. Il est évidemment important et même salutaire que l'humanitaire fasse son autocritique, qu'il se regarde en face. Mais la situation est loin d'être désespérée. Ce qu'il faut retenir, au-delà des critiques, ce sont ses réussites et ses perspectives d'évolution. Malheureusement, force est de constater que si de nombreux acteurs émettent des propositions dans ce sens, peu de projets concrets émergent. Les débats qui s'installent sur les dérives réelles et fantasmées du secteur nous éloignent de l'action et de la prise de décision. Il est temps de passer le cap. Aujourd'hui, la vraie question à poser est celle de la création d'un « humanitaire du XXI<sup>e</sup> siècle ». Un humanitaire adapté à la réalité. Un humanitaire qui compterait avec les Casques Rouges de l'ONU.

Grâce à leur action globale, les Casques Rouges pourraient apporter, avec la légitimité de l'ONU qui les encadrerait, la professionnalisation, la coordination et l'efficacité qui font encore tant défaut en situation de crise. Nous l'avons évoqué précédemment. Lorsque l'on



observe les principales catastrophes humanitaires qui ont affecté le monde ces dernières années, on comprend que les Casques Rouges auraient, sans aucun doute, permis d'éviter beaucoup d'erreurs...







6

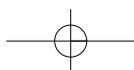
## Manifeste pour la création des Casques Rouges à l'ONU



### L'ONU des temps modernes

L'ONU. Nous y revoilà.

Nous avons relevé le rôle décisif joué par les Nations unies, dès leur création, dans le mouvement et l'esprit humanitaires. Mais, en même temps, force est de constater que la naissance de l'ONU n'a pas pour autant mis fin aux rapports de forces souverainistes entre les États ni conduit à la disparition des conflits. Tant s'en faut. Parce que l'image de l'ONU, c'est,



pour partie, l'intervention de la communauté internationale en cas de conflit. C'est l'ONU qui prend des résolutions. C'est l'ONU qui impose des sanctions. L'ONU, c'est avant tout l'image d'une force de maintien de la paix.

### **Les Casques Bleus pour maintenir la paix**

Si nous devons incontestablement nous féliciter de la création des Casques Bleus et bien entendu saluer l'efficacité de nombre de leurs interventions, ce ne serait pas faire preuve d'impertinence que de s'interroger sur leurs limites opérationnelles, en situation de crise humanitaire. Je sais tout le rôle que jouent les Casques Bleus pour assurer la sécurité du transport des hommes et des vivres. Ils sont là pour accompagner l'aide humanitaire. Et heureusement!...

Rappelons-le, s'il le faut, que les soldats de l'ONU n'ont, *a priori*, pas vocation à accomplir

une mission de secours humanitaire. Des observateurs dénoncent un mélange des genres entre le militaire et l'humanitaire. Benoît Miribel, directeur général de la fondation Mérieux et coordinateur d'Action contre la faim, a été entendu sur ce sujet par la commission chargée de l'élaboration du livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. Il a ainsi souligné l'existence d'une volonté commune d'agir sur le terrain mais a montré combien les objectifs restaient radicalement différents.

Cependant, nous ne devons pas perdre de vue qu'une action humanitaire légitime et efficace doit être démilitarisée. Il ne faut pas penser l'humanitaire et le militaire en terme de substitution mais de coopération. Je milite d'ailleurs pour une construction pérenne de cette coopération. La complexité croissante du contexte international l'impose.

## L'OCHA pour donner un cadre

Le constat est saisissant, lorsque l'on sait que les Nations unies ont commencé à s'intéresser de plus près à l'action humanitaire, dès le début des années 1970. Mais, encore une fois, les réflexions ont pris du temps et ce ne sera qu'en 1991 que l'on pourra réellement parler du rôle humanitaire de l'ONU.

*« Profondément préoccupée par les souffrances des victimes de catastrophes et de situations d'urgence, les pertes en vies humaines, les flux de réfugiés, les déplacements massifs de populations et les destructions matérielles.*

*« Consciente qu'il faut renforcer encore et rendre plus efficaces les efforts collectifs déployés par la communauté internationale, en particulier par le système des Nations unies, en vue de fournir une aide humanitaire... »*

L'ONU décide de créer l'OCHA, le Bureau de coordination de l'action humanitaire, par l'adoption de la résolution 46/182 dont les paragraphes ci-dessus sont un extrait.

À l'époque, je me suis évidemment réjouie de cette initiative. Enfin, les Nations unies avaient entendu le message de détresse des populations victimes de catastrophes. Enfin, la communauté internationale allait réellement s'occuper des citoyens les plus vulnérables et les plus exposés. Force est de constater que l'apparition de l'OCHA sur le paysage humanitaire mondial a, au fil du temps, considérablement amélioré l'organisation des secours d'urgence. En effet, quinze ans après sa mise en place, ce petit bureau de quelques dizaines de personnes a considérablement évolué. Au lendemain du tsunami notamment, les États membres, scandalisés par un manque de réactivité et d'efficacité flagrant, lui ont accordé davantage de fonds. En 2008, l'OCHA comptait ainsi plus de 1 500 collaborateurs et un budget

annuel de 213 millions de dollars. C'est mieux, mais toujours insuffisant. L'OCHA doit encore se contenter de jouer un rôle essentiellement institutionnel, avec peu de moyens opérationnels, pas de réelle emprise sur le terrain et aucun statut pour apparaître, aux yeux du monde, comme l'interlocuteur légitime et privilégié de l'ensemble des acteurs de la crise.

L'OCHA, c'est beaucoup, mais ce n'est pas assez.

### **La crise de confiance des Nations unies**

Malgré toutes ses incertitudes, malgré ses échecs et ses paradoxes, l'ONU a toujours résisté à la critique. Elle a toujours poursuivi son objectif d'humanité : maintenir la paix avec les Casques Bleus et apporter de l'aide aux populations victimes par l'intermédiaire de ses agences intergouvernementales. Et c'est vrai que, bon gré, mal gré, la communauté internationale a jusqu'ici réussi à s'unir sous ses auspices. Jusqu'à la guerre en Irak de 2003.

Cette année-là, au mépris des indications du Conseil de sécurité, les États-Unis entrent en Irak. Depuis, l'organisation traverse une crise identitaire. Plus que jamais, elle s'interroge sur sa raison d'être, sur sa légitimité, sur ses compétences. Plus que jamais, elle a besoin d'être régénérée. C'est le principe fondateur de la réforme substantielle des Nations unies, dont l'idée a été initiée en 2005, et à laquelle réfléchissent les chefs d'État, au premier rang desquels notre président.

Dans son discours d'ouverture de la 62<sup>e</sup> assemblée générale des Nations unies, en septembre 2007, Nicolas Sarkozy réaffirmait ainsi l'importance d'une ONU renforcée. Il appelait à une réforme capable de l'adapter aux nouvelles réalités du monde. Il attestait que, pour la France, cette réforme constituait « une priorité absolue ».

Or, le monde d'aujourd'hui est aux prises avec la multiplication des catastrophes et des crises. L'échiquier politique international est,

plus que jamais, chamboulé; la planète davantage soumise aux aléas climatiques. Mais ce monde, c'est aussi celui qui réclame encore plus d'interconnexion pour préserver une vie dont on perçoit enfin la vulnérabilité.

À l'occasion d'un discours prononcé à l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre 2004, Kofi Annan en faisait son leitmotiv: «La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.»

### **L'ONU 2.0 : la régénérescence**

Comment ne pas imaginer, dès lors, une réforme qui donnerait plus de souffle à l'ONU en la plaçant au cœur de la coopération humaine? Une réforme qui fasse de l'ONU, non plus seulement la garante de la paix, mais aussi la garante de la vie. Pourquoi ne pas imaginer une ONU 2.0, qui ne serait plus seulement l'organisation un peu abstraite qui prend des

résolutions et des sanctions, mais l'institution qui offre la capacité à toutes les autres de se coordonner pour une meilleure préservation de l'humanité? Cette ONU 2.0 serait alors, sur le modèle du Web 2.0, une organisation interactive, participative, moderne, où chaque acteur serait le coconstructeur d'un avenir meilleur. N'est-ce pas, au demeurant, l'enseignement que nous devons retenir de la crise birmane et de son dénouement?

Le sommet des chefs d'État de septembre 2005, à l'ONU, a reconnu le principe de « responsabilité de protéger » et donc la nécessité d'une action internationale concertée pour les crises humanitaires. Par la suite, le sommet du G8 de Gleneagles, de juillet 2005, a conclu à la nécessité de réduire la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles. L'Union européenne veut aussi améliorer l'efficacité et la qualité de son aide humanitaire.

En juin 2007, la Commission soumettait aux vingt-sept une communication dans laquelle

elle proposait notamment de mieux se coordonner avec les États membres, de définir des principes et des bonnes pratiques, tout en renforçant sa capacité de réaction rapide.

En janvier 2008 était initié le « consensus humanitaire européen », qui définit une vision commune pour l'Union européenne ainsi qu'une stratégie concrète permettant de porter effectivement secours aux millions de personnes touchées par les conflits et les catastrophes naturelles dans le monde. À l'initiative de Louis Michel, commissaire européen en charge de l'action humanitaire, ce projet a soulevé un immense espoir. Michel Barnier défend, pour sa part, la création d'une « Force d'intervention rapide européenne » (FIRE), un temps appelée « Casques verts ». Destinée à coordonner les services européens de sécurité civile, cette FIRE représente un parfait exemple de préfiguration locale des Casques Rouges et mérite tous les encouragements.

Mais, je n'aurai de cesse de le répéter, nous ne pouvons plus penser « local ». Aujourd'hui, il

faut penser « global ». C'est à l'échelle internationale que ces forces d'intervention doivent coopérer et se coordonner. En 2004, après le tsunami, les États-Unis, le Canada et le Japon ont également voulu organiser une coalition destinée à l'aide d'urgence... et y ont renoncé en reconnaissant que le seul acteur légitime pour prendre en charge une telle mission était l'ONU.

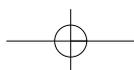
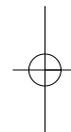
Dans ce contexte, le dispositif humanitaire des Nations unies a évolué vers un renforcement des moyens d'intervention et une meilleure coordination des équipes de secours. Puisque nous ne pouvons plus nous contenter d'une ONU uniquement fondée sur une force militaire, nous devons concentrer nos efforts sur le développement d'une action humanitaire libérée de son carcan politique, indépendante, pragmatique, efficace. Une action humanitaire globale, qui puisse à la fois bénéficier de la vision stratégique d'une OCHA et d'une capacité d'intervention opérationnelle sur le terrain. En d'autres termes, les Casques Rouges.

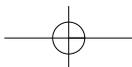
Évidemment, de prime abord, une telle prise en charge de la problématique humanitaire par l'ONU peut interpeller. Toutefois, le tsunami, Katrina ou encore Nargis ont montré que les ONG indépendantes, au dévouement exemplaire, ne pouvaient seules faire face aux besoins logistiques et aux défis technologiques commandés par des situations d'urgence humanitaire. Que l'on se le dise une bonne fois pour toutes, je ne souhaite ni affaiblir l'indépendance des ONG ni contrôler leurs moindres faits et gestes. Je veux, en revanche, que l'on invente un modèle permettant d'amplifier leur action. Les Casques Rouges ne seraient pas un commandement mais un groupe d'experts opérationnels s'attachant à faciliter le travail des ONG et à coordonner leurs interventions. Toujours dans un seul et unique but : sauver des vies.

Une solution humanitaire qui puisse à la fois satisfaire les ONG et redonner du sens à l'engagement de la communauté internationale est



aujourd'hui envisageable. Tout est prêt pour que soit franchie cette ultime étape. Tous les éléments sont réunis pour donner naissance aux Casques Rouges. La compréhension des enjeux est là. Les hommes de décision sont là. L'opinion publique sera là, elle aussi, pour appuyer ce projet.







## 7

### L'ADN des Casques Rouges



Une fois les Casques Rouges créés, quelles seraient leurs modalités d'existence et d'action? Entrons à présent dans l'ADN des frères humanitaires des Casques Bleus.



Les Casques Rouges ne sont pas un argument de vente. Ils ne sont pas la nouvelle vitrine, la dernière marque à la mode d'une Organisation des Nations unies en mal de légitimité. Les Casques Rouges n'ont rien à voir avec cela. Leur existence repose sur l'une des missions fondamentales de l'ONU: la responsabilité de protéger.



Il appartient en effet aux Nations unies de protéger les populations exposées aux dangers. Jusqu'à aujourd'hui, ce principe a été admis dans le cadre de génocides, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. C'est la résolution 1674, adoptée le 28 avril 2006, qui en est la garante. Mais aucun texte officiel ne couvre encore la responsabilité de protéger toutes les victimes potentielles de catastrophes naturelles. Et pourtant, ces « victimes potentielles » ne sont pas un fantasme. Elles sont plus nombreuses de jour en jour. Rien qu'en 2008, l'île de Cuba a été touchée par trois ouragans. Sans parler d'Haïti qui, à peine reconstruit, est à nouveau ravagé par une tempête. Un rapport d'OXFAM, datant de novembre 2007, met en lumière ce phénomène, expliquant que le nombre de catastrophes est passé d'une moyenne annuelle de 120, au début des années 1980, à plus de 500 par an, actuellement. Selon Brigitte Gloire, chargée du développement durable au sein de l'ONG anglaise, « il est nécessaire de passer à l'action dès aujourd'hui pour

se préparer à faire face à davantage de catastrophes. Si cela n'est pas fait, l'aide humanitaire sera clairement débordée et les récentes avancées en terme de développement humain seront tout simplement effacées. » Dans son rapport, OXFAM conclut en appelant les Nations unies à se mobiliser en faveur d'une aide humanitaire plus rapide, plus juste, plus flexible... Je suis certaine que les Casques Rouges pourraient répondre, en grande partie, à ces préoccupations.

### **La responsabilité de protéger**

C'est pourquoi je conçois l'existence juridique des Casques Rouges à travers l'extension de ce concept de « responsabilité de protéger » aux catastrophes naturelles. Certes, une telle proposition entraîne de vraies questions, mais elle est tellement adaptée aux enjeux environnementaux et humanitaires actuels. De la même façon que nos Casques Bleus sont là pour maintenir la paix, il nous faut désormais des Casques

Rouges pour maintenir la vie. La communauté internationale ne peut plus rester indifférente devant cette nécessité. Ike, Gustav et Anna nous l'ont encore rappelé douloureusement durant l'été 2008.

Les Casques Rouges permettraient donc, dans un premier temps, de combler ce vide juridique qui empêche l'ONU d'intervenir, en toute légitimité, dans des cas de catastrophes naturelles.

À terme, ils pourraient intervenir également dans des situations de conflits armés qui entraînent de graves crises humanitaires. Mais, dans l'immédiat, je pense qu'une telle prérogative est prématurée car les conflits politiques représentent des théâtres d'action extrêmement compliqués à aborder pour les travailleurs humanitaires. Les régimes en place craignent, en effet, l'intervention humanitaire, trop souvent synonyme d'ingérence.

Les Casques Rouges ne doivent donc certainement pas être considérés comme un ersatz

des Casques Bleus. Ils ne seraient, quoi qu'il en soit, pas voués à les remplacer mais plutôt à compléter indépendamment leur action.

En outre, avec les Casques Rouges, il ne s'agirait pas de répéter les mêmes errements qu'avec les Casques Bleus. Régulièrement, l'intervention de ces derniers est bloquée par des processus décisionnels trop lourds, imposés par le Conseil de sécurité. Or, l'action des Casques Rouges ne pourrait être placée que sous la morale de l'urgence. Chacun sait que les premières heures d'une catastrophe sont décisives pour sauver des vies. Ce délai dépassé, les acteurs humanitaires sont trop souvent occupés à compter les victimes...

### **Le respect de la volonté de chacun**

Le processus de décision encadrant l'action des Casques Rouges reposerait sur la ratification d'une résolution « onusienne », acceptée préalablement par tous les pays membres. Elle

serait accompagnée d'un protocole précis, applicable en fonction des différentes situations et configurations possibles. L'objectif est bien entendu de permettre aux Casques Rouges d'agir avec la plus grande rapidité et la plus grande efficacité, en cas de catastrophe humanitaire majeure.

Les Casques Rouges ne représenteraient pas une superstructure qui surveillerait les ONG ou renseignerait les États à des fins plus politiques que sociales. Une fois encore, c'est tout l'inverse que je souhaite et préconise. Leur modèle décisionnel serait ainsi régi par un esprit mutualiste : dès lors qu'une catastrophe serait pressentie, c'est une démarche volontariste qui guiderait les acteurs en présence. Seuls les pays concernés pourraient déclencher la résolution et mobiliser l'aide d'urgence des Casques Rouges ; de même, seules les ONG qui souhaiteraient bénéficier de leurs moyens d'intervention seraient accompagnées par les Casques Rouges. Cette forme participative

d'adhésion garantirait à la fois la souveraineté des pays et leur collaboration active. Assurés d'une intervention exclusivement humanitaire, neutre et internationalement reconnue, les pays réticents seraient très certainement moins frileux à l'idée de voir entrer sur leur territoire une aide extérieure. C'est peut-être ce qui aurait pu se passer en Birmanie.

En outre, avec les Casques Rouges, il ne s'agirait pas d'alourdir le système onusien d'une énième institution bureaucratique. C'est justement tout l'inverse. Je ne suis pas une technocrate ni une femme de système. Mes maîtres mots sont le pragmatisme et l'efficacité. Et c'est dans cette optique que j'ai imaginé les Casques Rouges.

### **Une structure simple et efficace**

D'un point de vue organisationnel, j'ai voulu penser les Casques Rouges sur un modèle de simplicité et d'opérationnalité articulé autour de trois jalons :

• Un quartier général, véritable poste central de l'action humanitaire planétaire, qui se concentrerait sur l'élaboration de stratégies de gestion des catastrophes. Porteur de la voix unique et de la vision globale qui manquent aujourd'hui aux acteurs de l'humanitaire, cet état-major serait l'interlocuteur privilégié des gouvernements en temps de crise.

• Des centres régionaux, qui feraient office d'antennes décentralisées et qui s'attacheraient à communiquer avec les acteurs locaux.

• Une force d'intervention d'appoint, organe opérationnel des Casques Rouges, qui agirait en renfort pour favoriser le bon déroulement des opérations sur le terrain.

### **La préfiguration des Casques Rouges dans le Bassin méditerranéen**

Un excellent exemple d'application peut être donné ici. En juillet 2008, à l'occasion du sommet de l'Union pour la Méditerranée (UPM) – que le président de la République, Nicolas



Sarkozy, a appelé de ses vœux –, nous avons proposé, au titre des projets non étatiques, la création de Casques Rouges de la Méditerranée.

La région méditerranéenne est en effet régulièrement frappée par des incendies, tempêtes, inondations ou encore tremblements de terre. Dépourvus de moyens logistiques et humains suffisants, les pays du pourtour méditerranéen ne sont pas toujours en mesure de faire face aux conséquences engendrées par ces catastrophes et sont contraints d'attendre l'arrivée de secours lointains pour procéder à un sauvetage efficace des victimes.

Les Casques Rouges de la Méditerranée pourraient être l'occasion d'une préfiguration et d'une expérimentation du projet onusien dans le Bassin méditerranéen. Ils deviendraient l'organe référent en matière d'assistance aux personnes sinistrées, en assurant notamment la mutualisation des ressources humaines et logistiques de chaque État membre et la coordination de leurs interventions, dès les



premières heures de la catastrophe. Ils seraient, par ailleurs, une parfaite incarnation de l'initiative de paix que représente l'Union pour la Méditerranée, en lui permettant de trouver sa concrétisation dans la mise en place d'une véritable solidarité entre l'ensemble des pays de la région euro-méditerranéenne.

### **Un modèle économique**

Surtout, et j'insiste, la création des Casques Rouges ne nécessiterait pas de lourds investissements supplémentaires. Il ne s'agirait pas de mettre en place une nouvelle structure *ex nihilo*, mais bien de réunir et d'optimiser les moyens existants.

Le modèle économique des Casques Rouges repose, en premier lieu, sur un appel au bon sens. Aujourd'hui, des sommes exorbitantes sont investies dans le déploiement de l'aide d'urgence mais ces efforts ne sont pas toujours optimisés. En 2007, un nouvel indicateur a ainsi

été mis en place par le Development Assistance Research Associates (DARA) pour mesurer et évaluer l'utilisation des fonds alloués en cas de catastrophe. Il a révélé que l'aide humanitaire européenne souffrait d'un manque de flexibilité et d'un engagement multilatéral limité. Et encore, les performances européennes restent extrêmement satisfaisantes comparées à celles d'autres pays : alors que l'Union européenne était classée cinquième dans ce rapport, les États-Unis n'arrivaient qu'en seizième place et la France, prise isolément, apparaissait seulement au dix-neuvième rang. De quoi nous faire réfléchir sur la gestion des fonds destinés aux secours... Et pourtant, les ressources sont là. En 2004, l'année du tsunami, la Commission européenne a alloué quelque 800 millions d'euros aux crises humanitaires. Dans le même temps, et uniquement pour le tsunami, les entreprises françaises ont apporté 63 millions d'euros d'aide. Sans parler des dons des particuliers aux ONG.

Face aux gaspillages occasionnés par le manque de coordination, le projet des Casques Rouges est pensé dans une optique d'optimisation globale et un souci d'anticipation dans l'utilisation des fonds. Non seulement ils ne représenteraient que peu d'investissements supplémentaires, comparés à ceux déjà prévus, mais encore ils permettraient d'allouer une aide d'urgence rationalisée...

### **Le label « Casques Rouges »**

En définitive, ce que je propose, c'est un mode d'action différent, une nouvelle gouvernance de l'action humanitaire, mais dans le même esprit qu'aujourd'hui, avec le même souffle et autour des mêmes acteurs.

Sous le label « Casques Rouges », il y aurait de surcroît la légitimité. Celle qui manquait pour intervenir en quelques heures au Myanmar. Celle également qui a fait défaut à l'aide humanitaire israélienne lorsque celle-ci a voulu

apporter son secours à l'Iran, après le tremblement de terre de Bam, en 2004. Celle encore qui a empêché les États-Unis d'obtenir les autorisations nécessaires pour acheminer rapidement leurs cargos humanitaires en Ossétie du Sud, parce que la Russie craignait cette intrusion. Onusiens, neutres, apolitiques et non confessionnels, les Casques Rouges pourraient agir sur tous les théâtres de catastrophes humanitaires.

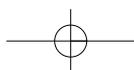
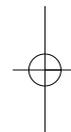
Sous le label « Casques Rouges », il y aurait aussi l'anticipation et la rapidité. Celles qui faisaient défaut la veille et au lendemain de Katrina. Celles qui pourtant constituent le fondement de la morale de l'urgence. Celles qui permettent de sauver des vies dans les premières vingt-quatre heures d'une crise.

Enfin, sous ce label, il y aurait la coordination. Celle qui aurait dû réguler les actions lors du tsunami. Celle qu'aujourd'hui tous les acteurs humanitaires réclament en vain. Parce



que tous les efforts doivent converger en temps de crise. Organe de coordination globalisé, les Casques Rouges rendraient possible une aide internationale d'excellence.

En bref, du pragmatisme. Rien que du pragmatisme.



8

**Les Casques Rouges...  
en pratique**

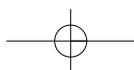
Le projet des Casques Rouges, ce n'est pas seulement une belle idée. Leur modèle juridique, organisationnel, décisionnel et économique pourrait révolutionner les pratiques de l'aide d'urgence. J'ai déjà pu imaginer les différentes actions concrètes que cette unité pourrait mener et je veux croire qu'elles sauront plaider, mieux que quiconque ou qu'aucun argument, pour sa mise en place.



## L'anticipation

En tant qu'organe d'anticipation, le quartier général des Casques Rouges serait chargé d'analyser, en continu, les risques potentiels de catastrophes et de préidentifier les moyens humains et logistiques existants sur chaque continent.

Les informations stratégiques en matière de climatologie, de sismologie, de géostratégie, de démographie, d'épidémiologie... sont traitées isolément par les centres de décision et de recherche nationaux. Un centre de crise a été mis en place en France, par Bernard Kouchner, en juillet 2008. Il s'agit d'un dispositif de veille extrêmement performant pour les Affaires étrangères françaises. Imaginons un instant l'intérêt exponentiel d'un tel outil si ses informations étaient partagées avec celles des grands pôles de recherche et de décision à travers le monde. C'est à cette convergence de l'information utile que l'état-major des Casques Rouges serait employé, notamment





pour constituer une base de données commune, sur le modèle de ReliefWeb de l'OCHA.

Au-delà de ce rôle centralisateur, le quartier général posséderait également son propre centre de veille et d'«intelligence humanitaire». Fort d'une équipe d'ingénieurs et d'experts qualifiés, doté d'outils technologiques innovants, sa mission serait en outre de produire des études et des rapports réguliers. Ces éléments seraient alors transmis à toutes les parties prenantes de la crise, gouvernementales ou non, par l'intermédiaire des centres régionaux.



Également dans un souci de partage constant, les Casques Rouges veilleraient à établir des protocoles et des conventions, avec chaque institution volontaire, pour permettre la mise à disposition de leur matériel en temps de crise: toutes les ONG partenaires pourraient ainsi s'appuyer sur les moyens de la communauté des Casques Rouges. Et pour s'assurer



de disposer des outils les plus performants, les Casques Rouges s'attacheraient à compléter la flotte logistique existante par la création et l'acquisition de nouveaux moyens d'intervention.

Parce que leur quartier général aurait préalablement positionné ces moyens techniques et ces outils logistiques sur chaque continent, les Casques Rouges seraient alors capables d'acheminer, en un temps record, l'aide d'urgence sur les sites de catastrophe. Et les acteurs de terrain savent ô combien ces fameuses premières heures font parfois la différence...

### **L'innovation**

Moteur d'innovation, le quartier général des Casques Rouges s'attacherait à innover en permanence, notamment en plaçant les nouveaux moyens de communication, d'analyse et d'aide au diagnostic au cœur de leur action. Nous pourrions ainsi compter sur des hélicoptères dernière génération, des hôpitaux mobiles, des

conteneurs de télécommunications ou des outils de traitement de l'eau...

Telle est ma conviction : la technologie doit être, avant tout, utilisée au bénéfice des hommes. J'ai toujours agi en ce sens. C'était le cas lorsque j'ai initié l'Alerte enlèvement, en France, puis son extension à Internet, créé le numéro de téléphone national unique d'aide aux victimes, 08 VICTIMES, promu le premier logiciel de contrôle parental sur Internet, Logprotect... Et c'est pour aller encore plus loin que j'ai sollicité le Centre national d'études spatiales (CNES) et Thalès Alenia Space pour leur confier la réalisation d'un kit humanitaire d'urgence. Je n'ai eu qu'à en griffonner le croquis sur une feuille de papier pour les convaincre de partager l'aventure. J'avais, en effet, imaginé pouvoir réunir, « en une seule boîte », différents outils technologiques pour couvrir les premiers besoins de la crise. De là est né le conteneur humanitaire de télécommunications Emergesat.

Autonome, il permet notamment la communication par liaison satellite, les échanges de données avec les centres de décision et les services distants. Il offre également la possibilité d'établir un réseau local de radio, entre les différentes équipes d'intervention, grâce à des technologies GSM, VHF, Wifi. Emergesat transporte aussi des outils de télémédecine et d'analyse de l'eau.

Ce conteneur a été expérimenté, à l'est du Tchad, dans les camps de réfugiés darfouris, en partenariat avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Un autre exemplaire, entièrement médicalisé, est également utilisé par le Samu de Guyane depuis 2008 et un troisième conteneur est à disposition du centre de crise du Quai d'Orsay.

## **L'organisation**

Comme éléments d'organisation, les antennes régionales des Casques Rouges devraient fournir un cadre structurant et opérationnel à

l'engagement des ONG. Elles s'attacheraient notamment à communiquer régulièrement les données centralisées par le quartier général et organiseraient ponctuellement des réunions de prévention des risques.

Leur mission serait également de mettre en place des schémas directeurs d'intervention, correspondant aux besoins et aux exigences de chaque situation de crise. Des formations destinées aux acteurs humanitaires volontaires devraient, bien entendu, être dispensées pour soumettre ces scénarios lors d'exercices de simulation.

En situation de crise, l'antenne décentralisée, concernée par la catastrophe, aurait vocation à organiser, sur le terrain, l'ensemble des équipes de secours, selon les recommandations transmises par l'état-major. De par leur parfaite connaissance de la région et leur proximité avec les acteurs humanitaires locaux, ces centres régionaux seraient les plus légitimes pour gérer humainement et logistiquement tous les volets de la catastrophe.

## La coordination

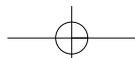
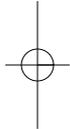
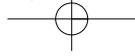
Comme organe de coordination, la force d'intervention d'appoint des Casques Rouges serait appelée, dans l'urgence, par les centres régionaux pour procéder à une évaluation des besoins. Une fois arrivée sur place, elle devrait rapidement faire part de ses conclusions et de ses préconisations pour faire face à la crise.

Cette force opérationnelle serait constituée d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux volontaires, préidentifiés sur tous les continents. Soumise à des accords avec les autorités nationales de chaque pays, sur le modèle des Casques Bleus, l'action de ces pompiers, médecins, logisticiens, ingénieurs, géologues, professionnels de la sécurité civile, membres des ONG, etc., serait coordonnée, le temps d'une crise majeure, sous une seule et même bannière humanitaire : celle des Casques Rouges. Une fois déployée, cette force d'appoint s'attacherait à venir renforcer l'action des

équipes de secours et à l'organiser précisément pour optimiser l'investissement de chacun. C'est tant l'action des grandes ONG internationales que celle des associations locales qui seraient ainsi coordonnées... mais sans jamais aller à l'encontre de leur volonté d'indépendance et de leur liberté d'action. À terme, de tels schémas d'intervention devraient notamment permettre de répartir stratégiquement les secours sur le terrain d'une catastrophe.

Avec les Casques Rouges, il s'agirait donc de proposer à la grande famille des humanitaires d'unir ses forces et ses moyens autour d'un organe international, habilité à opérer dans n'importe quelle région du monde. Nous avons aujourd'hui largement les moyens d'inventer cet humanitaire efficace et durable : un humanitaire qui sache optimiser les fonds alloués et surmonter l'écueil du gaspillage. Celui du temps dans l'urgence, celui de l'énergie. Celui des vies humaines.

Qu'attendons-nous pour agir ?



## Appel à la mobilisation

Certains choisissent de devenir missionnaires. D'autres s'engagent dans des associations pour se réaliser. J'ai été ministre. Aujourd'hui, je suis conseiller d'État. Mais avant tout, je demeure un avocat, défenseur des droits de l'homme. Et quelles que soient mes responsabilités, je n'ai jamais cessé de plaider. La création des Casques Rouges est l'une de mes plus belles causes.

Lorsque j'en ai eu l'idée, il y a un peu plus de dix ans, la communauté humanitaire n'était pas encore prête à l'accueillir. Le monde n'était pas encore complètement devenu ce

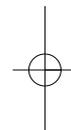
qu'il est, ou du moins peu de gens avaient déjà vraiment conscience de ce qu'il était en train de devenir : un monde soumis aux bouleversements climatiques, un monde fragmenté en de multiples zones d'influence, un monde interdépendant et globalisé, où les crises nées au nord viennent s'échouer sur les rivages du sud... Aujourd'hui, une crise des matières premières provoque une chute du pouvoir d'achat dans les pays développés et des famines dans les pays en voie de développement. Le réchauffement climatique accélère le mouvement des ouragans dans les tropiques et amplifie les canicules et les inondations en Europe.

Écrire ce manifeste pour la création des Casques Rouges est une façon de clore un chapitre. Il ne s'agit pas de faire du catastrophisme de mauvais augure mais simplement de faire un constat : le mouvement humanitaire n'est plus assez fort pour relever seul les défis de ce nouveau monde. Il faut qu'il s'organise, qu'il se coordonne, qu'il ambitionne une plus grande



efficacité. Ce n'est qu'à ce prix qu'il pourra honorer sa mission de secours.

Écrire ce manifeste pour la création des Casques Rouges est donc une façon de lancer l'alerte, de taper du poing en disant qu'il existe une solution. Depuis plus de dix ans, j'ai une solution. Une solution pour redonner du souffle au mouvement humanitaire. Pour insuffler de l'efficacité à son combat pour la vie. Et cette solution, c'est celle des Casques Rouges, cette « force internationale de réaction rapide » destinée à coordonner, sous l'égide de l'ONU, l'action des secours sur un site de catastrophe majeure.



Mais ce manifeste est bien plus que cela, bien plus que clore un chapitre... Il n'est pas question pour moi d'en rester à un vague « je vous l'avais bien dit ». Ce manifeste est aussi le point de départ d'un appel à la mobilisation collective et à la responsabilité de chacun pour accélérer le processus de création des Casques Rouges.

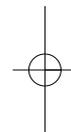




Je n'ai qu'une ambition mais elle est immense : que les pouvoirs publics, les médias, la société civile relaient ce message jusqu'à ce que l'Assemblée générale des Nations unies l'inscrive dans le marbre de sa charte.

Je demande à tous ceux qui croient en ce projet de me suivre, de me dépasser même.

Nous n'avons plus le temps d'attendre.





## Remerciements

Je dédie ce manifeste aux parrains de la  
Fondation Casques Rouges :

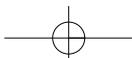
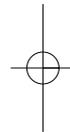
Abdou DIOUF, ancien président de la  
République du Sénégal, secrétaire général de  
l'Organisation internationale de la Francophonie ;

Elie WIESEL, prix Nobel de la Paix ;

François GROS, secrétaire perpétuel de  
l'Académie des Sciences ;

le regretté cardinal Jean-Marie LUSTIGER,  
pour lequel j'exprime une pensée émue et  
recueillie.

Leur soutien et leur confiance m'honorent  
et m'exhortent à ne renoncer jamais.

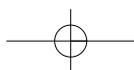


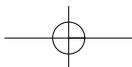
## Table

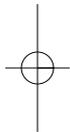
Préface d'Abdou Diouf .....	7
Introduction .....	11
1 – Quand l'humanitaire de nos grands- mères devient impertinent .....	17
2 – L'« humanitarimania » .....	35
3 – Sauver une vie, c'est sauver l'humanité .....	45
4 – Comme un coup d'épée dans le typhon .....	57



5 – L’humanitaire n’échappe pas à la crise .....	81
6 – Manifeste pour la création des Casques Rouges à l’ONU .....	89
7 – L’ADN des Casques Rouges .....	103
8 – Les Casques Rouges... en pratique ...	117
Appel à la mobilisation .....	127
Remerciements .....	131







CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

JACQUES BENHAMOU  
*Héritage, patrimoine,  
successions*

JEAN-PIERRE CROUZET  
*Ambitions  
pour le vrai pain*

LOUIS BÉRIOT  
*Un coup de foudre  
éternel*

VÉRONIQUE DABADIE  
*Conversations  
avec Jean-Loup*

PHILIPPE BILGER  
*États d'âme  
et de droit*

CLAUDE DEMELENNE  
*Pour ou contre  
la Belgique française*

ALEXANDRE BORYCKI  
*17 juillet 1942,  
un train parmi  
tant d'autres*

DOMINIQUE DEVEDEUX,  
MARIANNE de SOUZA  
*Contes de l'amour  
en ligne*

JEAN-LUC CALYEL  
*GIGN. Les secrets  
d'une unité d'élite*

JEAN-BAPTISTE DROUET  
*Les Maltraitances  
invisibles*

BENOÎT CHARENTON  
*Léopold Bellan,  
un pionnier  
de l'humanitaire*

MARIELLE DUMORTIER  
*Mon médecin  
du travail*

GILLES DURIEUX  
*Belmondo*

*Guide FO  
du salarié  
2009*

PATRICK de FUNÈS  
*Médecin  
malgré moi*

ZOSIA GOLDBERG  
*À travers le feu*

ANNE JOUBERT  
*De la zone à l'ENA*

OLIVIER  
de KERSAUSON  
*Ocean's songs*

FABRICE LACOMBE,  
LUCIE ROBEQUAIN  
*Les Emplois  
de demain*

JEAN-CHRISTOPHE  
LAGARDE  
*Les Hypocrisies  
françaises*

CÉCILE et OLIVIER  
DE LA ROCHEFOUCAULD  
*Les Enfants  
du large*

PIERRE-ROBERT  
LECLERCQ  
*La Comtesse  
de Loynes*

« *Les Lettres  
françaises* »  
et « *Les Étoiles* »  
*dans la clandestinité.  
1942-1944,*  
présentées par  
François Eychart  
et Georges Aillaud

PAUL MARCUS  
*Soixante ans  
d'amours contrariées*  
*Les relations  
franco-israéliennes  
de 1948 à aujourd'hui*

PIERRE MARTIN  
*L'Économie  
de proximité,  
moteur d'un nouveau  
projet de société*

FRANÇOISE SAGAN  
*Tout le monde  
est infidèle.  
Entretiens  
avec André Halimi*

DOMINIQUE PAILLÉ  
*Les Habits neufs  
des faux centristes*

HOMAYRA SELIER,  
SERGE GARDE  
*Enquête sur  
une société  
qui consomme  
des enfants*

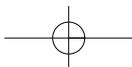
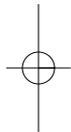
PATRICK PELLOUX  
*Urgences  
pour l'hôpital*

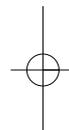
JEAN-CLAUDE SEYS  
*Abécédaire  
impertinent  
du management*

PIERRE PERRET  
*A cappella*

TIMOTHY W. RYBACK  
*Dans la bibliothèque  
privée d'Hitler*

DOMINIQUE SOPO  
*Combat laïque*





*Mis en pages par DV Arts Graphiques à La Rochelle*  
*Imprimé en France par CPI Firmin Didot*  
Dépôt légal: août 2009  
N° d'édition: 1428 - N° d'impression: 00000  
ISBN 978-2-74910-1428-6



